



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'environnement

# Demande d'examen de cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

## Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception  
06/08/14

Dossier complet le  
06/08/14

N° d'enregistrement  
F08214P0855

### 1. Intitulé du projet

Modification du Permis d'Aménager 2 de la Zone d'Activités Economiques (ZAE) de Grange Vignat sur la commune de Renaison (42)

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Roannais Agglomération

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur NICOLIN, Président

RCS / SIRET

2 0 0 0 3 5 7 3 1 0 0 0 1 3

Forme juridique

EPCI

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
36°	Modification du Permis d'Aménager 2 sur la zone de Grange Vignat localisée sur la commune de Renaison, commune dotée d'un PLU n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale. La modification consiste à une évolution de périmètre. Aucun travaux n'est projeté. La modification a pour objet de libérer une masse foncière permettant l'implantation d'une entreprise d'une SHON supérieure ou égale à 10 000 mètres carrés et inférieure à 40 000 mètres carrés.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Modification du Permis d'Aménager 2 sur la ZAE de Grange Vignat gérée par Roannais Agglomération, implantée à l'Est de la commune de Renaison (42) le long de la RD9.

Le périmètre du Permis d'Aménager 2 est modifié pour intégrer quelques parcelles en fond de zone qui n'ont jamais été intégrées dans un des 3 Permis d'Aménager successifs réalisés sur la zone. Aucun travaux n'est à réaliser.

## **4.2 Objectifs du projet**

La ZAE de Grange Vignat accueille aujourd'hui des entreprises à dominante du secteur agro-alimentaire. Elle présente encore des disponibilités pour de nouvelles implantations. La modification du Permis d'Aménager 2 vise à libérer une masse foncière pour permettre l'implantation d'une nouvelle entreprise sur le site. Celle-ci a une vocation cohérente avec le caractère de la zone, puisqu'elle consiste en un hub-logistic pour des boissons alimentaires. Cette implantation ne nécessite aucune extension du périmètre du site. L'implantation de l'entreprise nécessite le dépôt d'un dossier ICPE.

## **4.3 Décrivez sommairement le projet**

### **4.3.1 dans sa phase de réalisation**

Le projet de modification du Permis d'Aménager 2 ne prévoit pas la réalisation de travaux, seule une évolution de périmètre est réalisée.

### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

La modification du Permis d'Aménager 2 rendra possible l'implantation d'une entreprise à vocation de hub-logistic pour l'agro-alimentaire. Lors de sa mise en service, l'entreprise engendrera un trafic de l'ordre de 50 poids-lourds/jour.

La construction et l'entretien des parties privées sont à la charge de l'acquéreur.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Demande d'examen préalable à la réalisation ou non d'une étude d'impact (article R.112-3 du Code de l'Environnement) dans le cadre d'une modification de permis d'aménager.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Emprise globale du Permis d'Aménager 2	48 190 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

**Adresse et commune(s) d'implantation**

ZAE de Grange Vignat  
à Renaison (42)  
Au Nord de la RD9

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. 3 ° 56 ' 46 " E Lat. 46 ° 03 ' 16 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?**

Oui  Non

**4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?**

Arrêté de lotir en date du 30 Juillet 2007

Etude d'impact en date d'Avril 2001

**4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?**

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

#### Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Les sols concernés par la modification de Permis d'Aménager ont un usage de prairies pâturées.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

La commune est concernée par le SCoT du Roannais approuvé le 04/04/12.  
La commune de Renaison est dotée d'un PLU approuvé le 25/04/05. Depuis le 13/05/13 il est mis en révision. Le document a bénéficié d'une révision approuvée le 25/02/08, d'une révision simplifiée n° 1 approuvée le 23/08/10, d'une modification simplifiée n° 1 approuvée le 23/08/10, d'une modification simplifiée n° 2 approuvée le 02/04/12. Le site du projet est actuellement classé en zone AUf1, une zone naturelle d'urbanisation future à dominante d'activités économiques. Une partie de la zone est aujourd'hui déjà urbanisée.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est inscrite en zone de montagne "Massif Central".
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Renaison est couverte par le PPRNPT du Renaison, approuvé le 04/04/2008. Le site de Grange Vignat n'est pas impacté par ce document.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les zones Natura 2000 les plus proches sont : - SIC Forêts et tourbières des Monts de la Madeleine (3.6 km) - SIC Milieux alluviaux et aquatiques de la Loire (9.2 km) - ZPS Gorges de la Loire aval (8 km)
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de modification du Permis d'Aménager ne projetant aucun travaux, il n'engendre pas de prélèvements d'eau dans le sous-sol. L'entreprise venant s'installer sur la zone sera alimentée en eau potable à partir du réseau d'alimentation existant sur la commune de Renaison, gérée par la Roannaise de l'Eau.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun travaux n'est réalisé dans le cadre de la modification du Permis d'Aménager. Les travaux de terrassement nécessaires à l'aménagement de la plate-forme, support à la construction et aux aménagements extérieurs de l'entreprise qui viendra s'implanter sur le site, viseront un équilibre entre déblais et remblais dans l'objectif de limiter les coûts de terrassement.
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site visé par le projet de modification de Permis d'Aménager travaillé en vue de l'implantation d'une entreprise de hub logistic, est constitué de prairies ouvertes à la pâture ne présentant pas de sensibilité écologique particulière.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le tènement concerné par le projet est aujourd'hui travaillé par l'agriculture, toutefois le PLU de la commune de Renaison approuvé en 2005 l'avait inscrit en zone à urbaniser à vocation économique.
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aménagement du site occasionnera du bruit en phase chantier. Le fonctionnement de la zone induira du bruit liés au trafic des véhicules lourds et légers. 50 mouvements/jour de poids-lourds sont attendu en lien avec l'implantation d'un hub logistic. Le bruit potentiellement engendré n'est pas en mesure de porter atteinte à la santé humaine, notamment pour les personnes habitant Chemin de la Grange Vignat.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Un éclairage de la voirie de desserte interne du site et des abords des bâtiments est projeté, à l'instar des aménagements existants.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>La modification de Permis d'Aménager n'engendre pas de rejets polluants dans l'air.</p> <p>La vocation de hub-logistic de l'entreprise venant s'installer sur le site induit une hausse de trafic de véhicules légers et lourds, émettant des rejets dans l'air.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales sont aujourd'hui collectés sur le site via un système de fossés organisés le long des voies. Un fossé de plus grande dimension en aval de ce système assure la rétention des eaux pluviales du site.</p> <p>Les ouvrages de rétention des eaux pluviales sont dimensionnés pour l'ensemble de la ZAE, y compris le secteur concerné par l'implantation d'une nouvelle entreprise.</p> <p>Un dossier au titre de la Loi sur l'Eau a été réalisé préalablement à l'aménagement de la zone.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Aucun travaux n'étant réalisé lors de la modification du Permis d'Aménager 2, aucune production de déchet ou effluent n'est attendue.</p> <p>L'implantation d'une nouvelle entreprise sur le site engendrera des déchets en phase chantier. En phase d'exploitation, les déchets seront collectés via les filières existantes.</p> <p>Les effluents produits, après pré-traitement éventuel, seront collectés, acheminés et traités par la station d'épuration de Roanne.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site concerné par la modification de Permis d'Aménager n'est pas inscrit dans une zone de protection des Monuments Historiques ou de recensement de site archéologique.</p> <p>L'implantation d'une nouvelle entreprise sur la zone s'inscrira dans la continuité de l'existant notamment en matière de traitement paysager et architectural.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'usage des sols évoluera d'une vocation agricole à une vocation d'activités économiques, dans le respect des orientations du PLU de la commune de Renaison.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du formulaire rempli mettant en avant l'absence de sensibilité environnementale, de la réalisation d'une étude d'impact préalable à l'aménagement de la zone, de la nature du projet (aucun travaux à réaliser, uniquement une modification de périmètre) et de la nécessité de déposer un dossier au titre des ICPE pour l'entreprise venant s'installer sur le site, il n'apparaît pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une étude d'impact.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
6	Etude d'impact de la réalisation de la Z.A. de Grange Vignat (Avril 2001) réalisée par Mosaïque Environnement

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à ROANNE

le, 1er AOUT 2014

Signature



Yves NICOUIN  
Président